

Clé de Voûte

N° 25

Septembre 1999

HISTOIRE:

Quand les rois écrivent à Louis Armuet p. 2

SECURITE:

Le dossier avance p. 4

ANIMATION:

Les "Journées du Patrimoine" 1999 p. 4

PATRIMOINE:

Un forum des associations patrimoniales à Vienne p. 4

Cette année, deux dossiers occupent largement les esprits des membres du bureau de l'Association.

Le problème d'accessibilité du château au public en est un.

Si l'on commence à cerner les obligations légales et le type de travaux à réaliser (voir article en dernière page), la date de fin de mise en conformité du château est encore difficilement prévisible.

L'autre sujet de toutes nos attentions est le tournage du film "Traces d'histoire".

Après quatre week-ends de tournage entre les mois de mai et juin, le bilan est plutôt positif.

La quasi totalité des scènes d'extérieur (bataille de Jarrie, période révolutionnaire, construction du château...) ont pu être tournées dans de bonnes conditions.

"284 plans et 27 séquences, soit environ 10 heures de rush ont été réalisés", nous dit le réalisateur, Joël BONNARD.

"Les conditions météorologiques très favorables (voire exceptionnelles pour ce printemps), la mobilisation et la très bonne coordination de toutes les équipes nous ont permis de tenir les délais.

La qualité globale des plans tournés, du jeu des acteurs et de l'ensemble décors-costumes correspond bien aux attentes initiales".

Le cinéma est très différent du théâtre. Si le rythme d'un tournage a surpris plus d'un

membre de l'Association, il a par contre permis de créer une ambiance assez riche et des complicités nouvelles. Les moments d'attente ou de pose se transforment en instants d'une convivialité forte que seul l'enthousiasme associatif peut construire.

Plus de 150 personnes ont déjà participé au tournage. Comédiens, figurants, accessoiristes et décorateurs, mais aussi techniciens du son et de l'image, costumiers (six époques nécessitent six séries de costumes) sans oublier l'intendance à qui l'on doit une grande part du plaisir à partager cette aventure.

Deux week-ends bien remplis nous attendent encore à l'automne avec le tournage de scènes d'intérieur qui n'auront pas toutes lieu au château. Ensuite, ce sera une équipe plus restreinte qui prendra le relais pour mettre bout à bout les nombreuses séquences et obtenir au printemps prochain une réalisation qui sera, nous n'en doutons plus, à la hauteur de nos espérances.

Rappelons que ce projet n'a été rendu possible que grâce aux compétences cinématographiques de Joël et ses amis, aux nombreux bénévoles de l'Association qui une fois encore se sont largement mobilisés, mais aussi grâce au soutien financier du Conseil Général de l'Isère, de la Mairie de Jarrie ainsi que de la M.J.C. Maison pour Tous de Jarrie.

Rendez-vous à tous pour la "première" au printemps prochain.

Le président BRUNO VIROT



PETITE PAGE D'HISTOIRE

Une partie des archives de Bon Repos se trouve dans les " archives de Pin, fonds de Murinais ", sans doute transférées de Bon Repos dans l'un des châteaux de Murinais, par les descendants de Marguerite Armuet, dernière du nom et mariée à Bertrand Auberjon de Murinais de Buissonrond.

De ces archives, Monsieur l'abbé du Parc Locmaria, de la famille de Murinais, nous a communiqué une série de transcriptions et de photocopies concernant Louis Armuet pendant les guerres de religion.

En particulier, trois lettres royales ont ainsi été conservées, et les transcriptions et photocopies nous en ont été remises.

La première, de 1568, de Charles IX, est un remerciement assez appuyé pour les services rendus au roi, alors que Louis Armuet était sous les ordres de monsieur le baron Bertrand de Simiane de Gorde, Lieutenant général du Dauphiné. Dans les archives de Bon Repos " fonds Jouvin ", il y a plusieurs lettres de Gorde, montrant les relations qu'il avait avec Louis Armuet son " *lieutenant pour les montaignes du Briançonnais* ".

Cappitaine Bonrepoz, j'ay bien entendu par ce que m'a ordinairement escript le Sieur de Gordes, le bon et grand delvoir dont vous avez usé pour mon service durant ceste dernière guerre aupres de luy. En quoy vous avez rendu très suffisant tesmoignage de votre bonne volonté et affection en mondit service, en laquelle Je vous prie continuer pour le singulier contentement que j'en ay receu. Le vous ayant bien voulu faire sçavoir par la présente et vous en remercier bien fort avec assurance que, où l'occasion se présentera, Je n'oublieray de la recognoistre envers vous et les vôtres, de sorte qu'aurez occasion d'en demeurer satisfait. Ce que attendant, Je prieray Dieu qu'il vous ayt, cappitaine Bonrepoz, en sa sainte et digne garde.

Esript à Paris le premier jour de may 1568

CHARLES

Jollet

La deuxième lettre, signée de Henry III, est un genre de sauf-conduit, pour faciliter le voyage de retour de Louis Armuet accompagné d'un de ses capitaines Aymar Moissonier, tous deux députés aux Etats Généraux du royaume, à Paris en 1575. Les voyages n'étaient pas chose aisée par suite des factions qui s'opposaient, et la lettre royale ayant valeur d'ordonnance pouvait éviter bien des déboires et réduire les dépenses du voyage. Elle est typique de cette époque troublée.

De par le Roy

A tous gouverneurs de provinces, nos lieutenants, Maires, Consuls et Eschevins des villes, Capitaines et Gardes des portes d'icelles, pontz, fleages, portz, passaiges, juridictions et destroictz et tous nos autres justiciers, officiers et subjectz qu'il appartiendra et ausquelz ces présentes seront montrées, Salut et délation.

Nous voulons, vous mandons et très expressement enjoignons par cesdites présentes.

Que Nos chers et bien amez, le Sieur de Bon Repoz et Mr. Aymar Moyssonier, depputez des Estats de notre pais de Dauphiné. Lesquelz s'en retournent en leurs maisons audit pais, Vous laissez passer par tous vos pouvoirs et destroictz avec leurs serviteurs, armes et chevaux, librement et seurement se [] entrer et sortir sans leur faire ou mestre empeschement. Lequel, si faict leur estoit, vous ferez réparer incontinent et remettre au premier estat et deu.

Mandons en outre, aux contrerolleur général et maitres de nos portes, leur bailler ou faire bailler chevaux de poste et guides, vivres, lousis, et autres choses nécessaires, en payant raisonnablement.

Et à ce ne faictes faulte, Car tel est notre plaisir

Donné à Paris le VI^e jour d'aoust 1575

HENRY

par le Roy Fins

PETITE PAGE D'HISTOIRE (suite)

La troisième, encore de Henri III quelques mois avant sa mort en 1589, adressée à " *Monsieur de Bonrepos Chevallier de mon ordre* " (sans doute l'ordre de Saint Michel) est aussi un remerciement pour le service rendu, au témoignage du *Sieur Alfonse*, lieutenant général du Dauphiné à cette date. (Alphonse Corse d'Ornano avait été nommé après sa réussite lors de la " bataille de Jarrie " en 1587). Mais c'est surtout une exhortation à conserver la fidélité au Roi alors que les " ligueurs " tentaient de le renverser. Le roi demande à Louis Armuet de tenir ses équipages prêts à intervenir contre les " *ennemys* ". Il est probable que cette lettre, comme la première, était une lettre type, envoyée à tous ceux qui avaient bien servi le roi, et pour s'assurer de leur constance.

Pierre Coing-Boyat

Monsieur de Bonrepos chevallier de mon ordre

Monsieur de Bonrepos, Comme je suis très assuré de votre fidelité et de la parfaite affection que vous avez à mon service, mesmes par le temoignage que j'ay nouvellement eu par le Sieur Alfonse, Lieutenant général au gouvernement de votre province, Je vous ay bien voulu par ceste cy, donner toute assurance de ma bonne grace et de l'estime que je fais de vous et de votre mérite. Aussi, pour vous exhorter que la raison est venue que ceulx qui ont la crainte de Dieu, l'amour de leur Roy et leur honneur en recommandation, ne peuvent signaller d'avec les autres, qui ayans mis en mespris leur conscience, leur fidelité et leur réputation, n'ont poinct d'honneur de diffamer la mémoire de leurs pères, la leur et celle de leur postérité, se jetlans a unq party de rebellion formé par ceulx qui ont conjuré contre la vie et l'autorité de leur Roy, et qui, ne trouvant plus autre excuse en leur faulte que de la rendre la plus commune qu'ilz peuvent, vont, séduisant les plus faibles esprits soulyz faulx prétextes, pour les attirer en société de leurs commerce. Je m'assure que vous este de trop bonne race et avez tousjours versu avec trop de soing de votre honneur pour estre jamais de ce nombre. Ce n'est pas aussi pour doubte que j'en face, que je vous ay dict ce que dessus. C'est pour vous en servir à destourner ceulx que vous verrez en péril de se perdre. A quoy je veulx pourvoir par tous les meilleurs et plus gracieulx moyens que je pourray. N'estant poinct mon naturel de me souvenir tant des offenses, que d'oster a mes subjectz toutes les occasions de faillir. Mais quant il n'y aura moien de les empêcher qu'ils ne se précipitent, Je suis bien résolu de leur courir sus et les en chastier comme ils méritent. Ainssy que, au contraire, ceulx qui se contiendront en leur devoir, Je les veulx aymer, chérir et gratiffier tant qu'il me sera possible. Je scay bien que vous serez de ceulx là. Pour ceste occasion, Je vous prie de vous tenir au meilleur équipage que vous pourrez et vous opposer aux surprises que mes ennemys vous feront faire par delà. Et vous rendre près de ceulx qui ont le principal commandement soulyz mon auctorité en la province. Vous assurant que je reconnoistray et en honneurs et en bienfaits, ce particulier service que vous m'y ferez, Comme vous n'eustes jamais occasion d'en pouvoir faire plus à propos que maintenant.

Sur ce Je prie Dieu, Monsieur de Bonrepos, vous conserver en sa sainte garde. Escrit à Paris le XXVI^e jour de mars 1589

HENRY

DOSSIER SECURITE ...

Missionné par la Mairie de Jarrie, un ingénieur d'un bureau de contrôle et sécurité a rendu un rapport sur l'accessibilité au public du château de Bon Repos.

Parmi les principales dispositions qu'il préconise, plusieurs nécessitent des travaux de mise aux normes ou influent sur les utilisations possibles du château :

- La capacité d'accueil des caves sera au maximum de 100 personnes. La sortie sur la cour intérieure devra être améliorée et posséder des portes ouvrant dans le sens de l'évacuation.
- La capacité du reste du château ne sera pas supérieure à 100 personnes dont 19 personnes maximum dans les étages en raison de la présence d'un seul escalier d'évacuation.
- Des issues de secours permanentes, avec ouvrants dans le sens de la sortie, seront créées en direction de la terrasse.
- Un éclairage de sécurité et une alarme de type 4 (alarme sonore à déclenchement manuel) seront installés à l'intérieur du château.

Ces dispositions seront soumises pour accord à la commission départementale de sécurité dans le cadre d'un permis de

... DOSSIER SECURITE

construire qu'il convient maintenant de réaliser.

Dans cette optique, nous avons rencontré, cet été, Mr Becmeur, Architecte des Bâtiments de France chargé du suivi du château, afin de débattre des solutions architecturales pour traiter ces dispositions de sécurité (portes ouvrant à l'extérieur, escalier d'accès à la terrasse,...).

Parallèlement, nous avons sollicité la Mairie de Jarrie pour faire établir un diagnostic précis de l'installation électrique actuelle, afin d'évaluer les interventions nécessaires et les possibilités d'extension et de création de l'éclairage de sécurité ainsi que du dispositif d'alarme.

Il nous paraît donc aujourd'hui raisonnable de penser que nous serons en mesure de posséder tous les éléments techniques et financiers en fin d'année afin d'envisager avec la ville de Jarrie, propriétaire des lieux, le financement et le phasage des travaux de mise en conformité des locaux.

JOURNEES DU PATRIMOINE 1999

**Samedi 18 Septembre
de 14h à 18h**

**Dimanche 19 Septembre
de 10h à 18h**

Comme chaque année, ouverture du Château aux visites

Par contre, dispositions de sécurité obligent, les visites ne seront pas libres mais guidées.

Par groupe d'une dizaine de personnes maximum, les visiteurs accéderont dans le château par les caves puis traverseront la cuisine et les autres pièces du rez de chaussée pour enfin se rendre dans la chapelle. Les visiteurs pourront alors, soit se rendre dans la salle d'exposition, soit sortir du château par la porte principale.

RENDEZ VOUS ASSOCIATIF

Dimanche 10 octobre

Après Fort Barraux en 1996, Bon Repos en 1997, Tullins, l'année dernière, c'est au tour de Vienne d'accueillir les désormais traditionnels "forums des associations patrimoniales et culturelles de l'Isère"

Cotisations: Certains de nos adhérents n'ont pas encore réglé leur cotisation de cette année, nous les remercions de nous faire parvenir leur règlement prochainement.

80 francs pour les couples (deux cartes), 60 francs pour les individuels.

à adresser à Pierre COING-BOYAT, 167 chemin de la Garoudière - 38560 - JARRIE
ou CCP Grenoble N° 1239 67 E - (chèques à l'ordre de A.C.B.R.)

Bulletin édité par

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU CHATEAU MEDIEVAL DE BON REPOS

Foyer de Haute-Jarrie / 38560 JARRIE

Association loi 1901

Diffusion strictement réservée aux adhérents de l'association.